

# **Challenge des ventes Été 2026**

## **1. Objet du concours**

Afin de dynamiser les ventes des Été 2026, Quartier Libre organise un challenge commercial réservé aux agents de voyages partenaires.

Le participant totalisant le plus grand nombre de points remportera un séjour en Laponie pour 2 personnes et sera mis à l'honneur auprès des équipes Quartier Libre.

## **2. Période du challenge**

Le challenge est ouvert du 16 juin 2026 au 31 juillet 2026 inclus.

Toutes les réservations confirmées et enregistrées durant cette période seront prises en compte pour le classement.

## **3. Participants**

Le challenge est ouvert à l'ensemble des agents de voyages partenaires de Quartier Libre.

Aucune inscription préalable n'est requise : toute vente éligible enregistrée dans les conditions définies ci-dessous entraîne automatiquement la participation au challenge.

## **4. Produits concernés**

Sont éligibles l'ensemble des ventes Été 2026 commercialisées par Quartier Libre, notamment :

- Les circuits et séjours multi-activités en Scandinavie et en Europe du Nord ;
- Les autres circuits été figurant dans la brochure et/ou le catalogue commercial Quartier Libre.

## **5. Modalités de comptabilisation**

Les points sont attribués selon le nombre de participants figurant sur le dossier confirmé :

Type de dossier	Nombre de points
Vente individuelle	1 point par personne
Groupe de 20 à 29 participants	10 points
Groupe de 30 à 49 participants	15 points
Groupe de 50 à 79 participants	20 points
Groupe de 80 à 99 participants	25 points

Est considéré comme « confirmé » tout dossier dont la réservation est ferme et dont le règlement (acompte et/ou solde selon les conditions de vente) a été effectivement reçu et enregistré.

Les dossiers non confirmés ne sont pas pris en compte.

Les annulations, remboursements ou modifications entraînant une baisse du nombre de participants ou du chiffre d'affaires pourront donner lieu à une révision du nombre de points attribués.

Le classement est établi sur la base du nombre total de points cumulés pendant la durée du challenge.

## **6. Classement et départage**

Le classement est établi sur la base du nombre total de dossiers confirmés.

En cas d'égalité, le départage sera effectué en fonction du chiffre d'affaires total généré pendant la période du challenge.

## 7. Récompenses

### **1er prix : un séjour en Laponie pour 2 personnes**

Le lot comprend :

- Les vols aller-retour de Paris
- L'hébergement en pension complète ;
- Un programme d'activités typiques : motoneige, chiens de traîneau, rencontre avec les rennes, observation des aurores boréales et découverte des traditions locales.

Exemple de produit : « Immersion en Laponie suédoise ».

Des lots complémentaires pourront être attribués aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> meilleurs vendeurs (goodies, avantages commerciaux ou réductions).

## 8. Annonce des résultats

Les résultats seront communiqués début août 2026 par email ainsi que via les supports de communication partenaires de Quartier Libre.

## 9. Conditions générales

Quartier Libre se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le présent challenge en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles.

Les dotations sont nominatives, non cessibles et ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie financière.

L'organisation du séjour sera effectuée selon les disponibilités et en accord avec Quartier Libre.